

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

119

### INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points, votre Index ne peut être calculé.

*40 points sur un maximum de 50 pouvant être obtenus*

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

Politique de confidentialité

## INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
<u>ouvriers</u>	nc	nc	nc	nc
<u>employés</u>	0%	nc	0%	0%
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc	nc	nc	nc
<u>ingénieurs et cadres</u>	nc	nc	nc	nc

votre résultat final est **0%**  
les femmes et les hommes sont à égalité

votre note obtenue est **40/40**



### Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

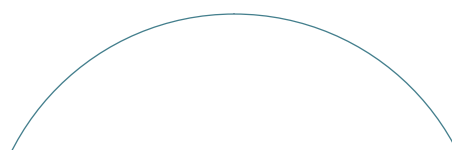
Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentation durant la période de référence



### Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

## INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

Politique de confidentialité